



Avec le soutien de :



# Projet Alimentaire Territorial

## Atelier de travail - Foncier et agriculture



**projet alimentaire  
territorial**

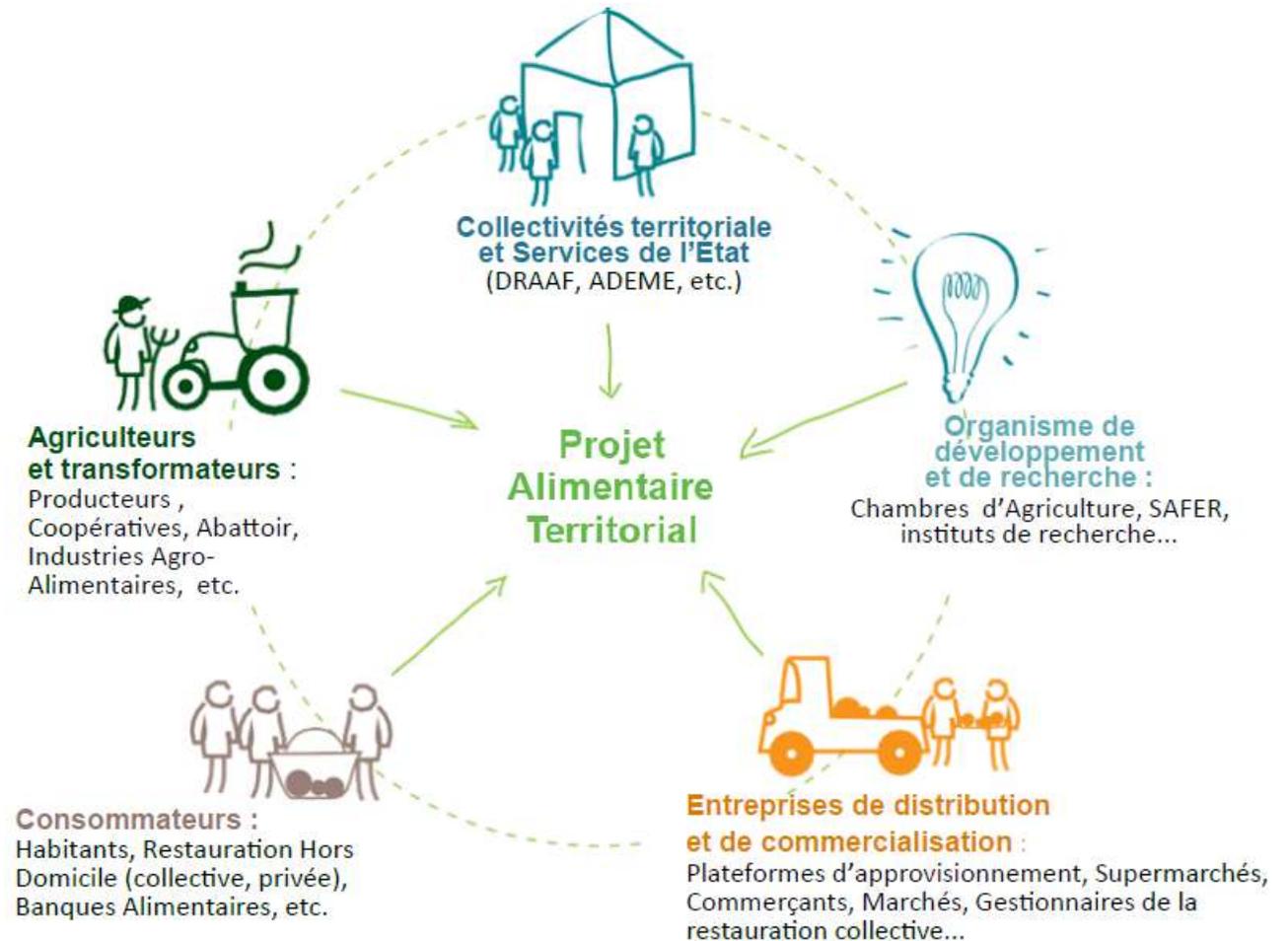
NiortAgglo - Haut Val de Sèvre

**Atelier du 12/10/20**  
**Support et compte-rendu**



## Un Projet Alimentaire Territorial, qu'est-ce que c'est ?

- Un diagnostic partagé des **enjeux clés du territoire** ;
- Une cartographie de l'ensemble **des acteurs et de leur vision** ;
- **Un espace de mobilisation des acteurs institutionnels et économiques** ;
- **Un outil d'aide à la décision** pour formuler **une stratégie alimentaire partagée**



\* DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

ADEME : Agence de la transition écologique

## Un Projet Alimentaire Territorial, à quoi ça sert ?

- Une **stratégie alimentaire du territoire** déclinée autour d'enjeux partagés ;
- Un **outil d'animation et de concertation** ;
- Un **plan d'actions opérationnel** porté par les acteurs du territoire ;
- L'identification des **ressources et moyens à mobiliser**





## Concrètement, comment ça va se passe ?



Novembre 2019 > Février 2020

### Co-construction du diagnostic

Validation des enjeux et des axes  
prioritaires

Octobre 2020 > Mars 2020

### Animation de la concertation & construction d'une feuille de route

*5 ateliers de travail*

*Animation d'une concertation autour de la restauration collective  
Animation / sensibilisation des élus*

*Construction d'un observatoire du PAT*

Validation du plan d'action et réunion publique

## Quels sont les enjeux / objectifs du PAT ?

### Les enjeux auxquels le PAT doit répondre

Préservation de l'environnement et de la ressource en eau

Maintien de l'activité agricole, des exploitations agricoles sur le territoire

Construction de filières territoriales

Accessibilité des produits locaux de qualité (RD/RHD)

1. Faire de la préservation de l'environnement un levier pour développer l'agriculture

Favoriser l'accès au foncier pour les projets agricoles en lien avec les objectifs du PAT

Préserver la ressource en eau

2. Créer de la valeur ajoutée dans les filières agricoles du territoire

Favoriser la montée en gamme des productions du territoire

Créer de nouveaux lieux de vente de produits locaux

Diversifier les gammes de produits pour le marché local en développant la transformation

Diversifier l'offre en produits locaux en couvrant les principaux manques

3. Permettre des pratiques alimentaires saines et durables pour tous les publics sur tout le territoire

Rendre visible les filières et les produits locaux auprès des consommateurs

4. Soutenir l'approvisionnement de la restauration collective en denrées locales, de qualité et durables

5. Reconstruire du lien entre les acteurs du système alimentaire, des producteurs aux consommateurs

\* RD : Restauration à Domicile    RHD : Restauration Hors Domicile

## Déroulé de notre atelier

- Interconnaissance des participants - 15 min
- Principaux éléments de diagnostics - 20 min
- Témoignages et benchmark - 30 min

>> *Pause* <<

- Ateliers autour des axes de travail priorités - 60 min
- Restitutions et conclusions - 30 min

### Notre objectif :

- Valider les axes stratégiques
- Identifier les actions pertinentes dans le cadre du PAT

01

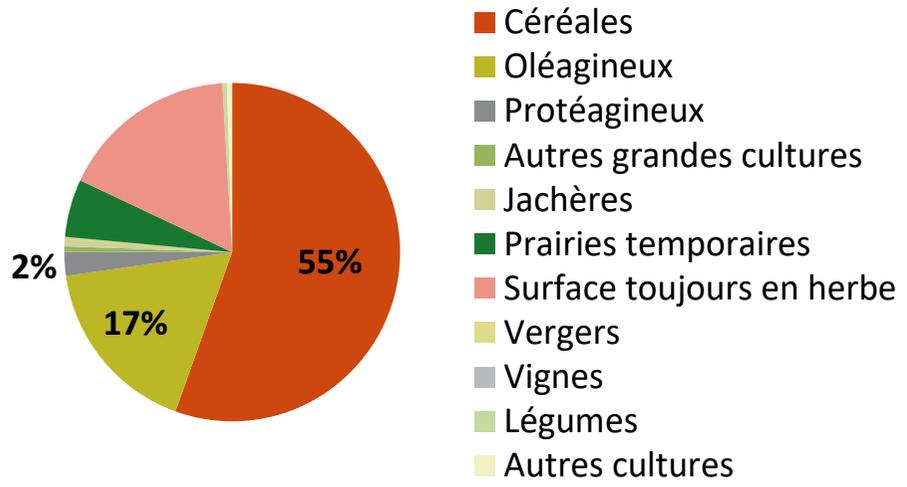
---

# Principaux éléments issus du diagnostic

## Chiffre-clés

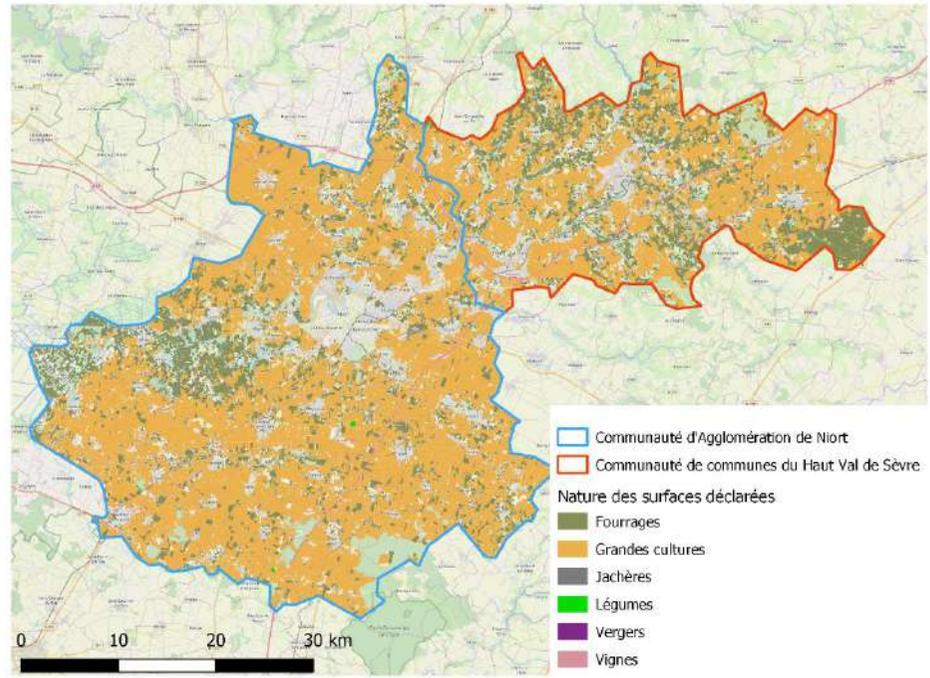
- **663** exploitations agricoles dont **42 en AB**
- **1 100** ateliers de production
- **85 400** ha de SAU

## Répartition de la SAU

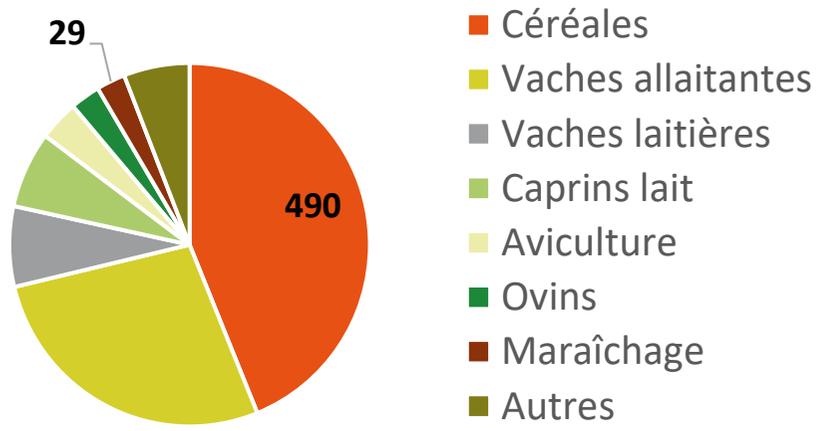


- Un territoire **marqué par les grandes cultures** en particulier sur la CAN
- **Surfaces fruits et légumes** limitées : **362 ha** (y.c. légumes secs)

\* AB : Agriculture Biologique      SAU : Surface Agricole Utilisée

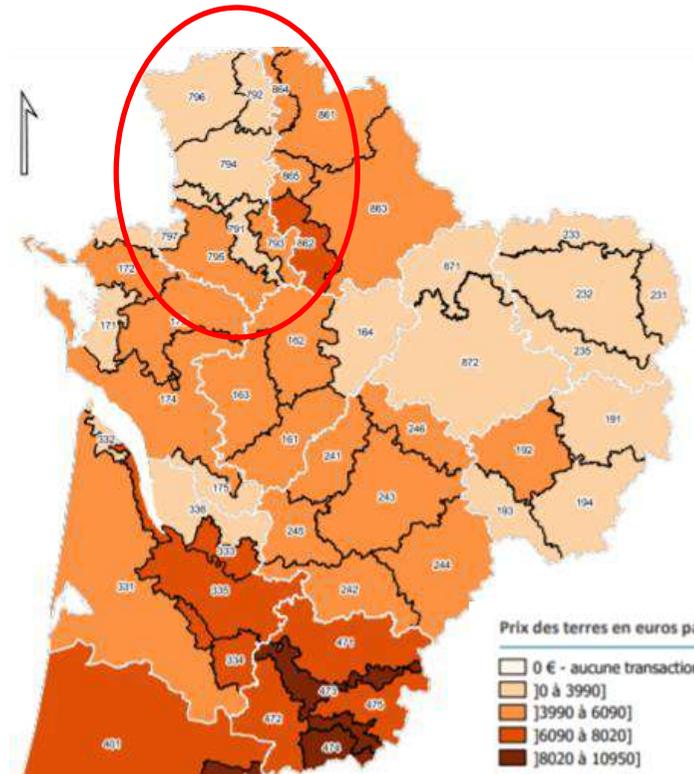


## Répartition des ateliers de productions

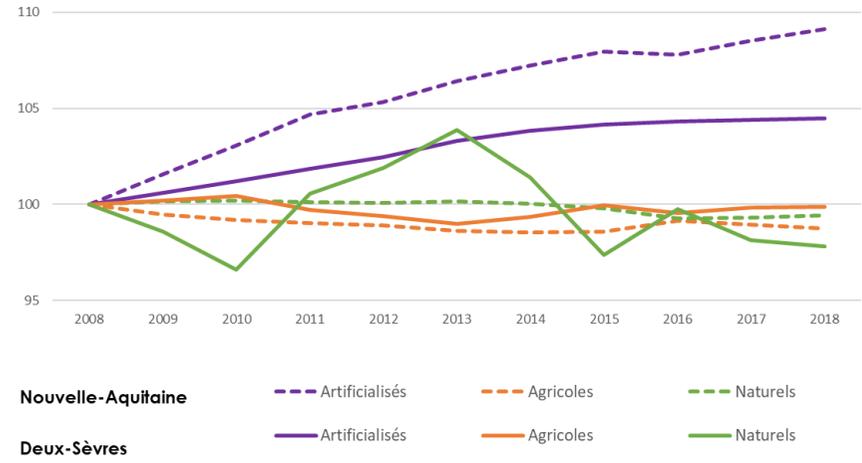


- Pression foncière limitée :
  - Prix des terres dans la tranche basse
  - Artificialisation plus faible qu'à l'échelle régionale dans les Deux-Sèvres
  
- La maîtrise foncière est un levier pour le développement d'une agriculture répondant aux enjeux du territoire :
  - Protection de la ressource en eau : Sur la CAN et la CCHVS, des actions sont conduites en ce sens par la SAFER\* pour le compte des syndicats des eaux. Il s'agit notamment de préserver les surfaces en herbe et/ou d'accompagner le changement de pratiques.
  - Demande communale pour un enjeu territorial clairement identifié : Dans le cadre du PAT, l'AFAFE\* pourrait être mobilisé pour permettre l'installation de productions à destination du marché local.

\* SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural  
 AFAFE : Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental



Prix des terres et prés libres par région agricole en 2018  
 Source : DRAAF



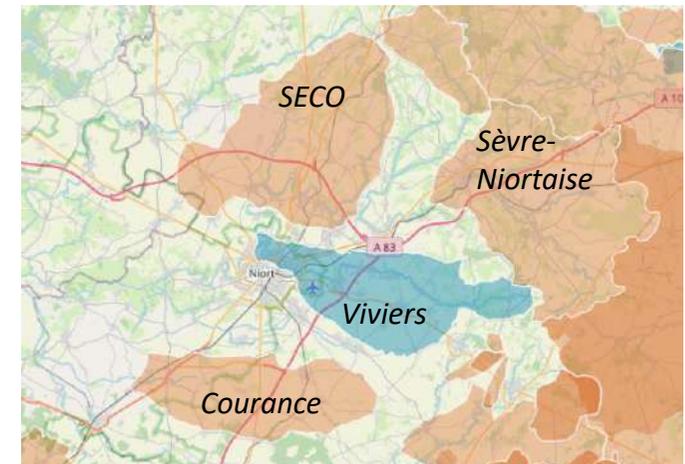
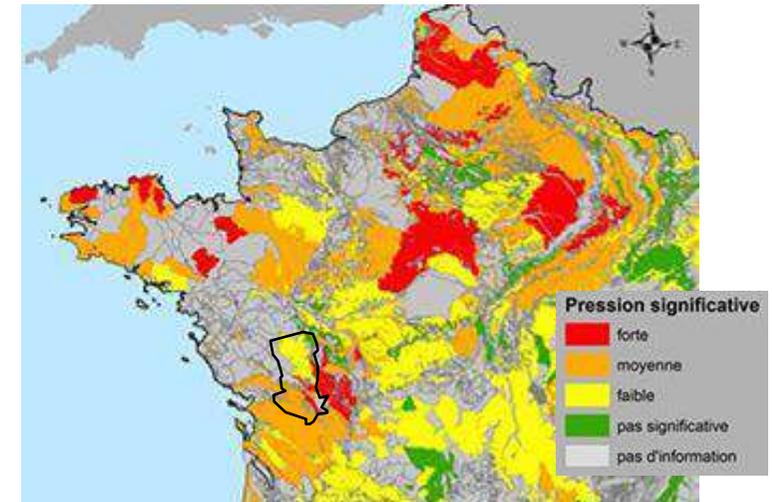
Evolution de la destination des sols entre 2008 et 2018 (base 100) en Nouvelle-Aquitaine et dans les Deux-Sèvres

## Les nitrates ont un impact sur la qualité de l'eau

- Concentrations en nitrates des eaux souterraines élevées (Agence de l'eau, 2011)
- La pression significative en nitrate d'origine agricole se situe entre moyenne et forte (BRGM, 2017).
- 4 aires d'alimentation de captage sur le territoire du PAT (emprise totale = 113 500 ha) et plusieurs captages Grenelle pour lesquels la qualité de l'eau est menacée par les nitrates.

- « On parle de **reconquête de l'herbe**, c'est la production la plus respectueuse de la ressource en eau » Syndicats des eaux
- « Pour le PNR, la porte d'entrée vers l'agriculture, c'est la prairie » PNR du Marais Poitevin

Carte de la pression significative en nitrates d'origine agricole diffuse sur les eaux souterraines en France métropolitaine – BRGM, 2017



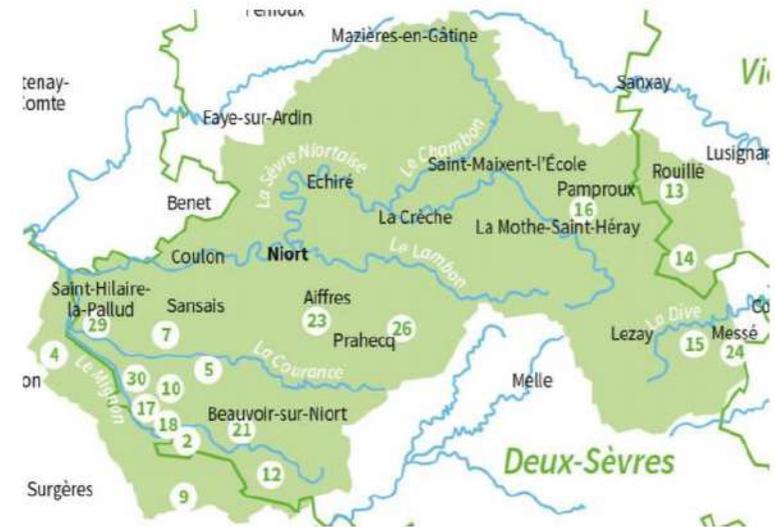
Cartographie des 4 aires d'alimentation de captage présentes sur le territoire du PAT : zones à enjeux eau

TriesseGressard, d'après aires-captages.fr

## L'accès à l'eau, incontournable pour la diversification

- Les surfaces irriguées sont limitantes pour certaines productions (légumes, légumineuses, vergers, etc.).
- Coopérative de l'eau des Deux-Sèvres : projet de création de réserves de substitution (8 millions de m<sup>3</sup> d'eau)
  - 236 exploitations agricoles engagées

Périmètre du projet de la coopérative de l'eau des Deux-Sèvres et localisation des sites de stockage envisagés (numéros)



« La diversification en grandes cultures nécessite souvent **un accès à l'eau**, et cela n'est pas évident sur nos territoires. » Coopérative céréalière

## A court terme, le risque de non transmission des fermes

- D'ici 5 ans, 300 exploitants prendront leur retraite (sur les 1 100 recensés).
- Transmission des exploitations est moins dynamique et particulièrement complexe dans les filières d'élevage

## Une opportunité : une dynamique d'installation en Deux-Sèvres

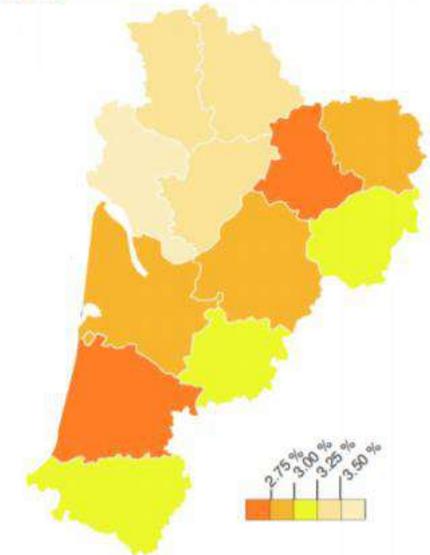
- Dynamique d'installation supérieure dans les Deux-Sèvres à la moyenne régionale (70 installations aidées en 2018 contre 52 en moyenne par département de Nouvelle-Aquitaine).
- Des hors cadre familiaux cherchent à s'installer sur le territoire (38 % des dossiers aidés) : diversification et de vente en circuits courts.

« Il y a un vrai enjeu à **faciliter les installations**, notamment sur des activités de **diversification**. Il y a un **travail à faire autour du foncier** en lien avec ce sujet. » SAFER

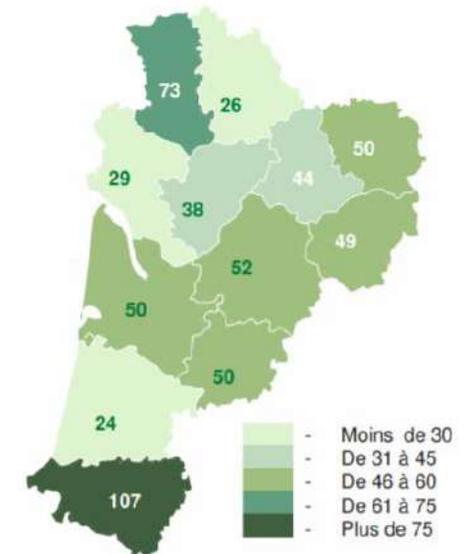
« Il faut **communiquer autour du métier d'éleveur**. On a une **démographie défavorable**, il faut communiquer sur le **renouvellement des générations** » Coopérative d'élevage

« On accompagne sur **l'installation-transmission**, via une prime notamment. On travaille pour faire connaître le **métier d'éleveur laitier** auprès de la MFR de Bressuire. » Coopérative d'élevage

Taux de renouvellement des chefs d'exploitateur en 2016



DJA acceptées en Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA)



# Enjeu installation et diversification

## Un besoin en matière de diversification

### Offre disponible sur le territoire, vente directe et circuits locaux (GMS et artisans)

	Commercialisés sur le territoire	Unités	Niveau d'autonomie alimentaire
porc	4 094	têtes par an	8,5%
volaille	82 748	têtes par an	3,1%
viande bovine	554	têtes par an	6,4%
viande ovine	751	têtes par an	3,0%
lait transformé	320	milliers de l par an	0,7%
fruits frais*	4	ha par an	0,9%
légumes frais*	66	ha par an	4,9%
céréales et pain	102	ha par an	7,6%

### Ateliers à créer pour la transition alimentaire

	Nb d'ateliers à créer	Nb d'emplois correspondants**
porc	2	5
volaille	20	61
viande bovine	13	25
viande ovine	4	4
lait transformé	86	171
fruits frais*	11	34
légumes frais*	42	75
céréales et pain	94	94
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>469</b>

\* hors produits exotiques et agrumes, conserves et plats préparés, ces résultats tiennent compte des pertes à la consommation (8 % en moyenne rhd et ménages)

\*\* à la transformation uniquement pour les ateliers animaux

**Hypothèse :  
Objectif de 10%**

A ce stade une part des produits locaux limité dans la consommation des ménages

Un besoin de diversification : installation et diversification des structures existantes

Atelier : l'atelier de production est une partie de l'exploitation agricole ayant un fonctionnement et des produits qui lui sont propres et qui peuvent constituer une unité de gestion plus ou moins autonome.

02

---

*Re-Sources*

*Préserver le foncier pour protéger  
la ressource en eau*

Service du Vivier  
Programme  
Re-Sources

Re-Sources  
AGRI POUR L'EAU POTABLE DE NOUVELLE-QUÉBEC

niortagglo  
Agglomération du Niortais

# Contrat territorial de reconquête de la qualité de l'eau des captages du Vivier et des Gachets

## Le service des Eaux du Vivier de la communauté d'agglomération du Niortais



### Légendes :

- Captages principaux pour l'alimentation en eau potable
- Captages secondaire pour l'alimentation en eau potable
- Cours d'eau
- Communes du BAC
- Commune du SEV
- Bassin d'Alimentation du Captage du Vivier
- Bassin d'Alimentation des Captages de Chey, Chat-Pendu et Pré-Robert

- **5 communes alimentées en eau potable**
- **Plus de 73 000 habitants desservis**
- **3 captages principaux classés Grenelle dont la qualité est dégradée par les nitrates, pesticides et molécules émergentes**
- **1 Bassin d'Alimentation de Captages s'étendant sur 12 communes, d'une SAU de 12 000 ha.**
- **Une origine urbaine et rurale des pollutions**

# Contrat Territorial Re-Resources 2016-2020 du Vivier et des Gachets



## Objectif final : RECONQUERIR LA QUALITE DE L'EAU

### NITRATES

Moyenne des concentrations < 40 mg/L  
Maximum des concentrations < 50 mg/l

### PESTICIDES

Quantification par matière active < 0.1 µg/L  
Somme des quatifications < 0.3 µg/L

AUTRES MOLECULES  
(perturbateurs endocriniens, résidus  
médicamenteux, plastiques, ...)

Amélioration de la connaissance et suivi  
pertinent

## COMITE DE PILOTAGE

### Elabore la stratégie du programme et veille à sa mise en oeuvre

- Présidence : Vice-Présidence à l'eau de la CAN
- Composition: 40 signataires du Contrat Territorial Re-Resources issus des différents collèges concernés par la qualité de l'eau



## Contrat Territorial Re-Resources 2016-2020 du Vivier et des Gachets Objectif final: Reconquérir la qualité de l'eau



### Moyens humains / Cellule d'animation

2.5 Equivalents Temps Plein dont  
l'animation agricole



### Moyens financiers

Coût prévisionnel : 3 062 450 €  
75 % de subventions publiques



Autofinancement :  
SEV et Maîtres d'ouvrage signataires



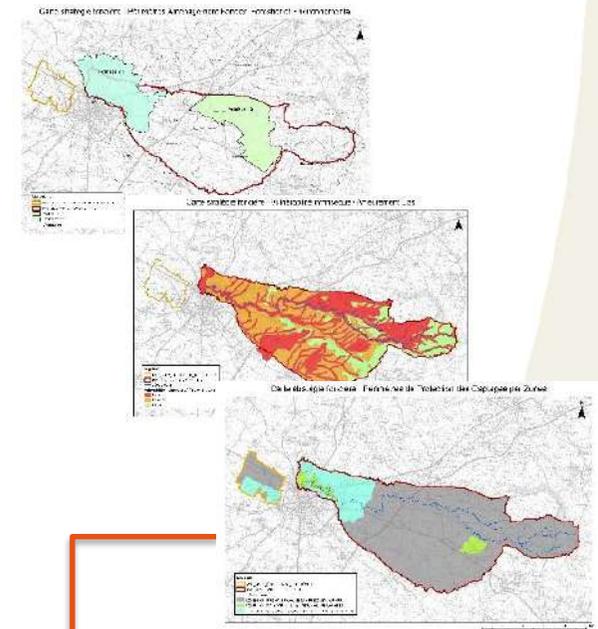
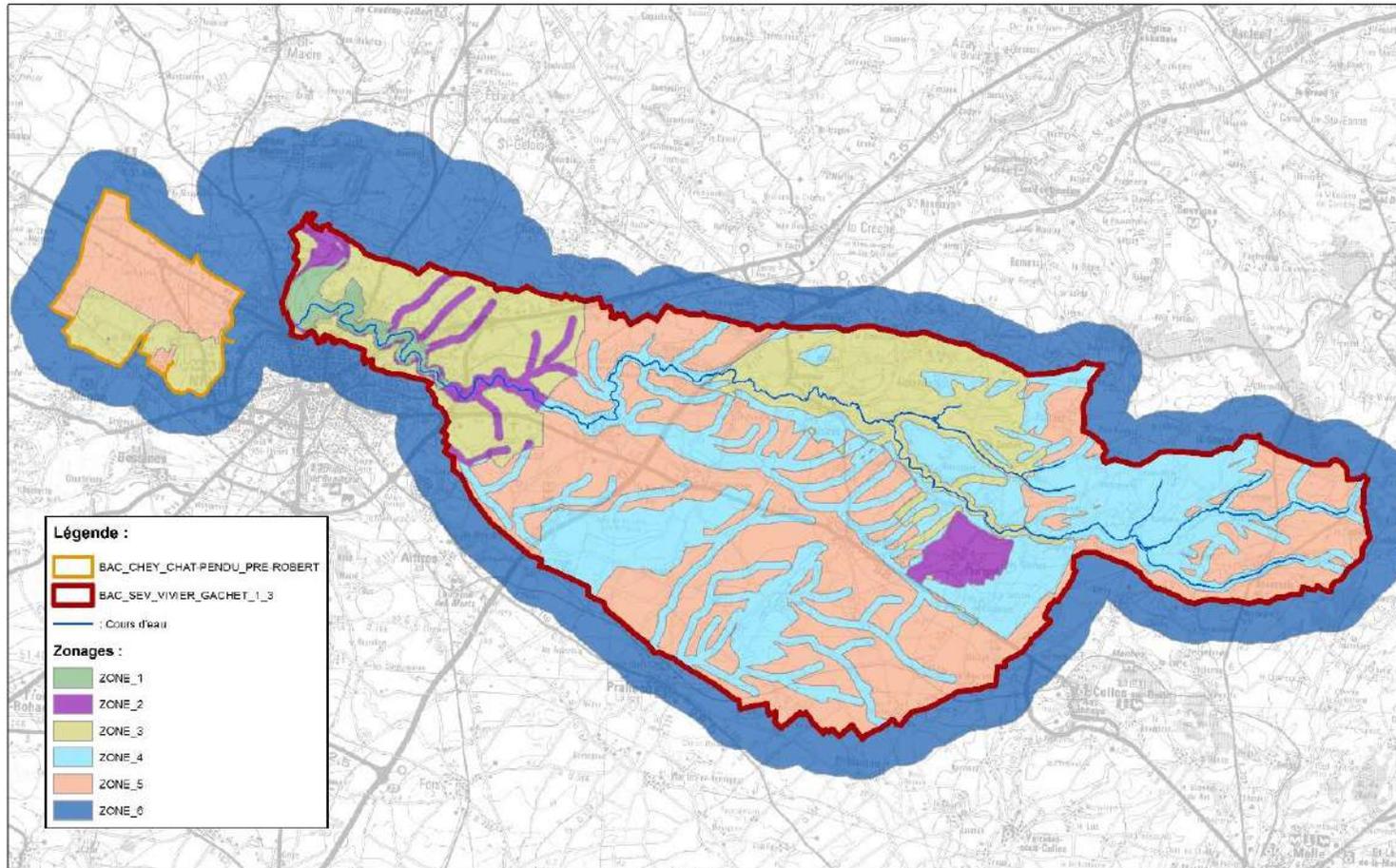
### Moyens techniques

57 actions visant à réduire les pollutions  
d'origines urbaines et rurales qui permettent  
d'atteindre des objectifs opérationnels

## Volet foncier du CT Re-Sources Vivier-Gachets

- **Stratégie foncière du SEV**

Carte stratégie foncière : Zonages



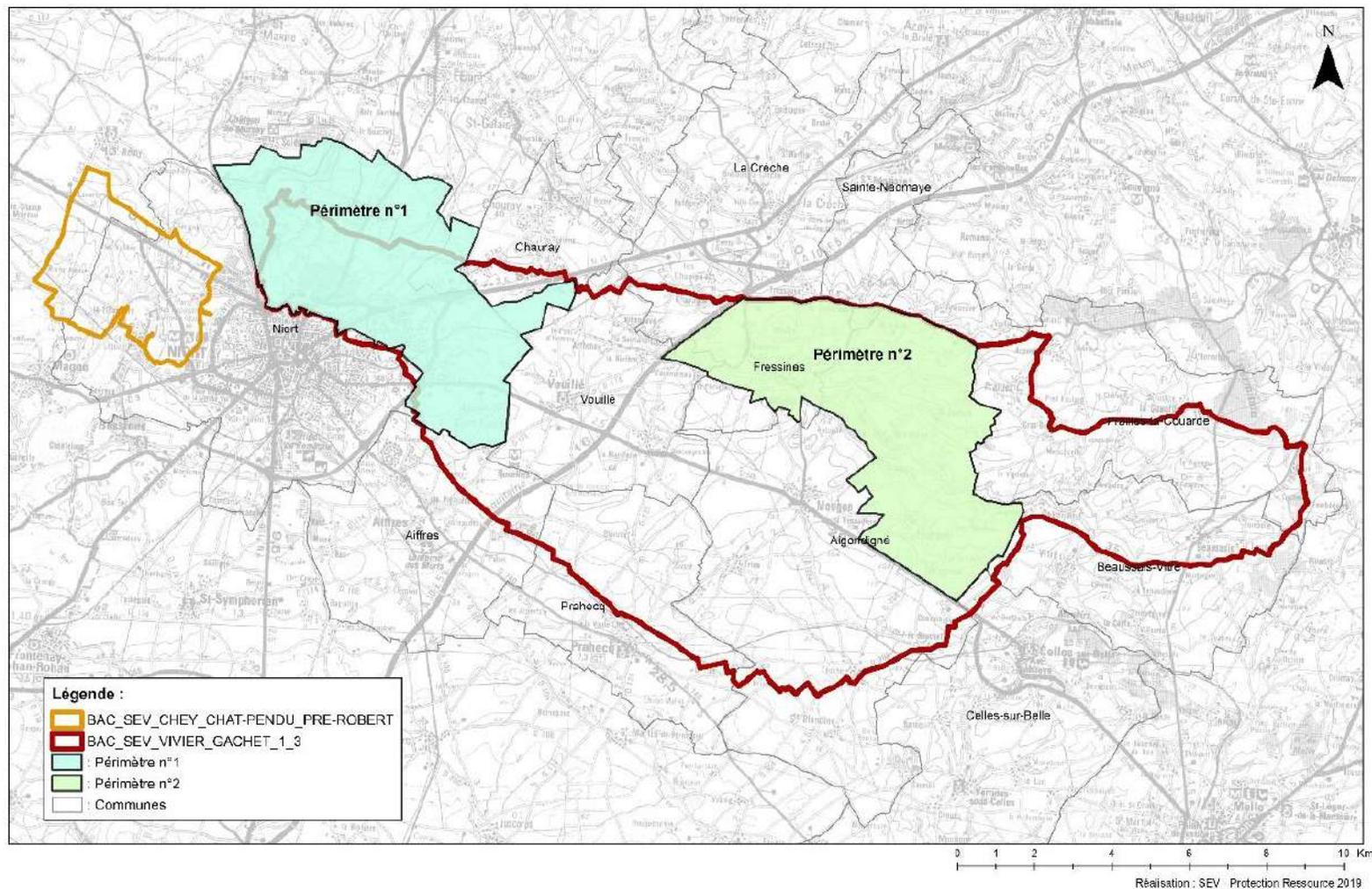
# Volet foncier du CT Re-Resources Vivier-Gachets

## • Stratégie foncière du SEV

Niveau de priorité	Zones	Objectifs environnementaux	Maitrise foncière	Outils de gestion	Modalités de gestion	Modalités d'exécution
1	<b>Zone 1</b> - Méandre sèvre autour des captages (entre la sèvre et la rue d'Antes). - PPR 1b / 1c Vivier Gachet I et III	Protection stricte contre les pollutions sur le long terme	Acquisition systématique par le SEV	BRCE	- Prairies : zéro phyto + faible fertilisation (50U efficaces) - Cultures : Agriculture Biologique - Clauses générales (en lien avec la DUP) :	Prise en compte du délai de mise en œuvre des modalités de gestion sur la période AFAFE
2	<b>Zone 2</b> - Zones à vulnérabilité forte des PPR Vivier (Bords du Lambon, vallées sèches, méandre Nord Sèvre). - PPR4 Thorigné + bords de cours d'eau.	Maintien durable des zones en herbe, des zones humides et des boisements / Soutenir l'élevage	Acquisition possible par le SEV	BRCE (si propriétaire) ou ORE* (via AFAFE)	- Clauses générales (en lien avec la DUP) : - équilibre ferti, épandages type 2 et 3 interdits, ni boues de STEP, stockage de fumier interdit - Chargement limité à 2 UGB/ha (en lien avec la DUP)	
3	<b>Zone 3</b> - Zones à vulnérabilité moyenne et faible des PPR Vivier. - PPR Chey, Chat-pendu et Pré-robert. - Zone à vulnérabilité forte de l'AFAFE périmètre n°2 (affleurement lias).	Améliorer les pratiques culturales / Privilégier l'élevage	Acquisition possible par le SEV	BRCE (si propriétaire) ou ORE* (via AFAFE)	- Maintien des prairies permanentes -chargement limité à 3 UGB/ha (en lien avec la DUP) -épandages organiques autorisés si rapport C/N > à 8 - Cultures avec démarches environnementale certifiée (MAE réduction phyto, HVE, AB...), ferme dephy, ferme 30 000 (plan écophyto 2)	
4	<b>Zone 4</b> - Zones à vulnérabilité moyenne et faible de l'AFAFE Périmètre 2. - Zones à vulnérabilité forte du PPE Vivier.	Améliorer les pratiques culturales	Acquisition possible par le SEV pour mise en réserve foncière	Mise en réserve Convention de Mise à Disposition clauses avec environnementales	- Maintien des prairies permanentes - Cultures avec démarches environnementale certifiée (MAE réduction phyto, HVE, AB...)	
5	<b>Zone 5</b> - Zones à vulnérabilité moyenne et faible du PPE Vivier. - PPE Chey, Chat-pendu et Pré-robert.	Améliorer les pratiques culturales	Acquisition possible par le SEV pour mise en réserve foncière	Mise en réserve Convention de Mise à Disposition clauses avec environnementales	- Maintien des prairies permanentes - Cultures avec démarches environnementale certifiée (MAE réduction phyto, HVE 3, AB...)	
6	<b>Zone 6</b> - Bordure PPE (1.5km). - Zone de l'AFAFE Périmètre 1 hors PPE.	Échange	Acquisition possible par le SEV pour mise en réserve foncière	Mise en réserve	Pas de modalités particulières	

# Volet foncier du CT Re-Resources Vivier-Gachets

## Aménagement Foncier Agricole et Forestier Environnemental (AFAFE)



- Etat d'avancement:  
élaboration du schéma directeur (en cours)  
avant enquête publique

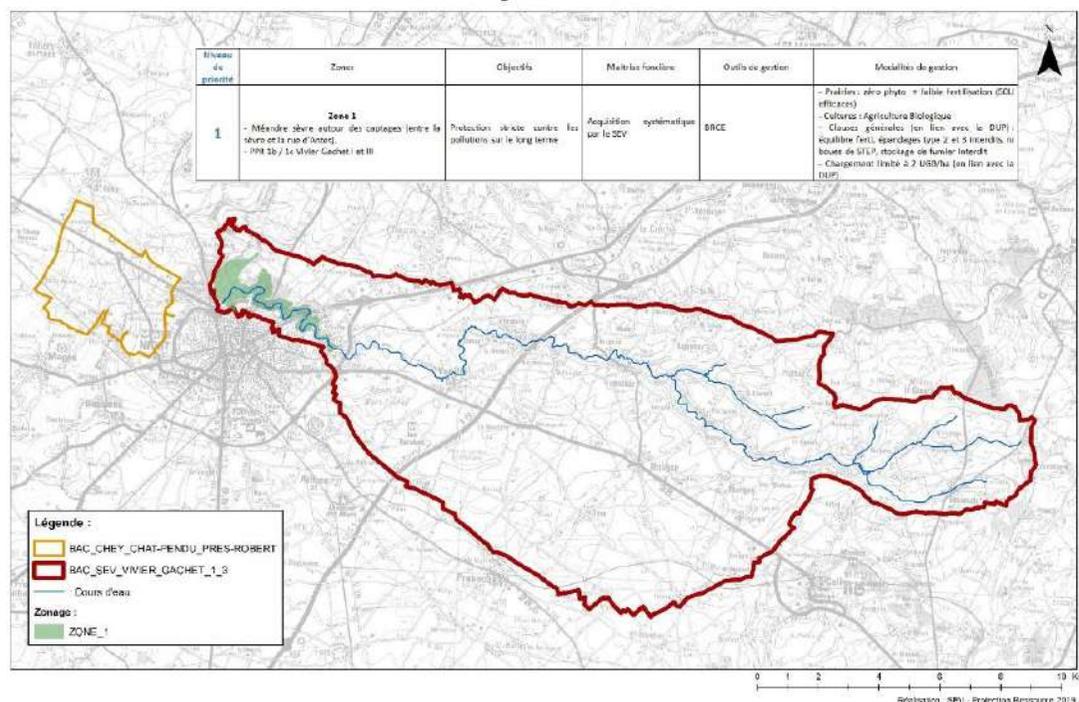
# Volet foncier du CT Re-Resources Vivier-Gachets

## • Acquisition foncière

### • Objectif

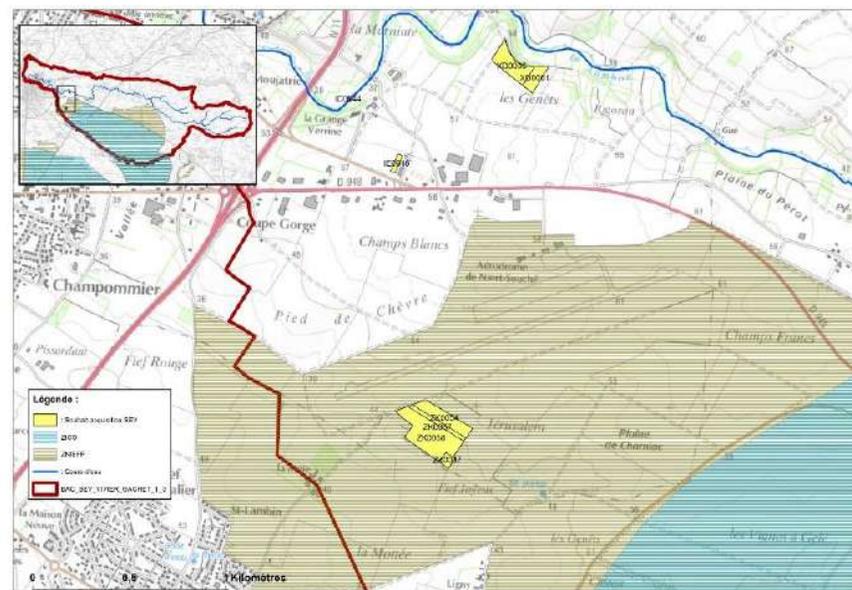
maitrise foncière de la zone la plus sensible (zone 1 , 100 ha)

Carte stratégie foncière : Zone 1



### • Avancement

10,26 ha en réserve en foncière  
 30 ha en cours de négociation (parcelles cibles + réserve foncière)



03

---

*Grand Angoulême  
Accompagner l'installation*

04

---

Approfondissement des pistes de travail en sous groupes

## Axes stratégiques pré-identifiés

### Les opportunités / axes stratégiques identifiés

- ✓ **Accompagner les transmissions / installations**
  - ✓ Construction d'un groupe de suivi des cédants / porteurs de projets
  - ✓ Outils d'accompagnement spécifiques (stage / parrainage)
  
- ✓ **Protéger le foncier agricole (zone à enjeux environnementaux / alimentaires)**
  - ✓ Observatoire foncier
  - ✓ Rôle des collectivités

**Quels sont les autres axes / actions que vous souhaitez aborder ?**

**Les pages suivantes synthétisent les productions issues des ateliers de travail.**

*Les propositions faites par les participants et l'ensemble des échanges seront utilisés dans le cadre de la construction d'une stratégie et d'un plan d'action détaillé.*

*Dans un second temps les bureaux d'études et chargés de mission des collectivités reprendront contact avec les acteurs pré-identifiés pour approfondir les fiches actions.*

*Ce travail sera ensuite soumis aux comités technique et comité pilotage pour ajustement et validation.*

## Compte-rendu des ateliers

### Accompagner les installations / Transmissions

Freins / Menaces	Leviers existants ou à développer (actions PAT)	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché foncier opaque (SCI / ETAF, transmission des baux = difficulté pour les porteurs de projets (installation ou diversification)</li> <li>• Foncier pas forcément adapté aux productions diversifiées des porteurs de projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Observatoire foncier / Coordination des acteurs</u></li> <li>• <u>Révision du règlement EPMP*</u> pour accès l'eau</li> <li>• <u>Identifier les zones à enjeux « alimentaires », les connaître, prioriser les actions sur ces zones</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EPMP</li> <li>• SAFER, Terre de Liens,</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Structures d'accompagnement à l'installation</li> <li>• Coopératives agricoles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents d'aménagement et d'urbanisme ne prennent pas en compte l'enjeu alimentaire</li> <li>• Une ambition encore en cours de construction qui n'est pas forcément partagée par tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Intégrer dans les futurs documents (PLUi-D*) les ambitions du PAT</u></li> <li>• <u>Sensibiliser et faire partager aux acteurs aux enjeux et ambitions du PAT</u></li> <li>• <u>Communiquer sur les dispositifs fonciers auprès des propriétaires</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAFER, Terre de Liens,</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Structures d'accompagnement à l'installation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à faire se rencontrer foncier et porteurs de projet au bon moment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer des outils de portage foncier, <u>dédiés au PAT (collectivité / SAFER)</u></li> <li>• <u>Espace-test agricoles avec installation sur place</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAFER, Terre de Liens</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Coopératives agricoles</li> </ul>

\* EPMP : Etablissement Public du Marais Poitevin      PLUi-D : Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de Déplacements

## Compte-rendu des ateliers

## Accompagner les installations / Transmissions

## Freins / Menaces

Leviers existants ou à développer  
(actions PAT)

## Acteurs

- Des exploitations difficilement transmissibles (reprise bâti / équipements / cheptel)
- Manque d'anticipation des transmissions
- Arrêt des activités d'élevage lors du départ d'un associé plutôt que leur transmission

- Travailler avec les acteurs bancaires : partager l'ambition du PAT / en faire des partenaires
- Intervention secteur public / épargne citoyenne
- Repérer les futurs cédants / travail particulier sur l'élevage

- Secteur bancaire
- Collectivités locales (EPCI / Communes)
- Point Accueil Installation / Chambre d'Agriculture
- Associations de développement agricole
- Citoyens

- Manque d'attractivité des métiers agricoles (économique, sociale)
- Conditions de travail (notamment temps de travail pour les circuits locaux)
- Difficulté de recruter de la main d'œuvre qualifiée une fois installé

- Contractualisation des productions
- Soutien à la mise en place d'outils commun : CUMA / transformation
- Communiquer sur les métiers agricoles et notamment les productions diversifiées / le travail avec le marché local

- Point Accueil Installation / Chambre d'Agriculture
- Associations de développement agricole
- Demande (GMS / Restauration collective)
- Centre de formation

- Manque d'outils d'accompagnement dédiés aux productions « diversifiées »
- Manque de suivi des dynamiques sur le territoire pour adapter l'accompagnement
- Des actions qui manquent de coordination (ambition commune, suivis, accompagnement)

- Espaces-test agricoles
- Parrainage / Réseau d'accompagnement professionnel
- Mettre en place un guichet unique et une répartition des porteurs de projet vers les différents acteurs
- Observatoire de l'installation / transmission

- Point Accueil Installation / Chambre d'Agriculture
- Associations de développement agricole
- Centre de formation
- SAFER / Terre de Liens



*Avec le soutien de :*



Merci de votre  
participation !



**projet alimentaire  
territorial**

NiortAgglo - Haut Val de Sèvre